



## Madame, Mademoiselle, Monsieur,

**La directrice et l'ensemble du personnel vous souhaitent la bienvenue.**

*Vous êtes notre hôte, ce livret d'accueil se propose de vous faciliter la découverte de l'établissement tout en sachant qu'il ne remplacera jamais une rencontre ou une visite que nous serions heureux d'avoir avec vous.*

*Déchargé(e) des soucis matériels et domestiques, vous pourrez ici, dans une ambiance familiale :*

- organiser votre vie quotidienne en toute indépendance,
- participer, si vous le souhaitez à la vie collective de la maison,
- bénéficier de la surveillance et des soins nécessaires à votre santé.

*Grâce à son expérience, sa disponibilité et son sens de l'accueil, le personnel mettra tout en œuvre pour vous permettre :*

- de bénéficier d'un accueil spécialisé,
- de vous sentir respecté(e) dans votre identité,
- de vous savoir écouté(e) et compris(e) afin d'obtenir une réponse adaptée à vos besoins,
- de vous apporter la meilleure qualité de prestations dans le respect et la dignité.

*La reconnaissance de vos droits et libertés mais aussi l'acceptation de vos devoirs qu'implique la vie collective, vous garantiront de trouver en ce lieu sérénité et bien-être.*

*Bon séjour parmi nous  
La Directrice*

e  
h  
a  
p  
d

## Vous familiariser avec la Résidence et son fonctionnement

**Historiquement**, cette maison a été fondée par M. et Mme Noiret à la mémoire de leur fils Hippolyte mort prématurément à 24 ans.

Dès 1900, l'établissement se fait remarquer à l'exposition universelle de Paris pour "son gracieux aspect et son installation ne laissant rien à désirer". Une importante rénovation de ce bâtiment afin d'apporter confort et sécurité s'est achevée en avril 1994. Elle a fait suite à l'ouverture en juin 1992 d'un bâtiment de 80 lits. Tout ceci en préservant le parc ombragé d'environ 2 ha.

La résidence est un établissement public autonome administré par un Conseil d'Administration présidé par le maire de Fouilloy et dirigée par un directeur. L'établissement a été transformé en EHPAD (Établissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes) en décembre 2001.

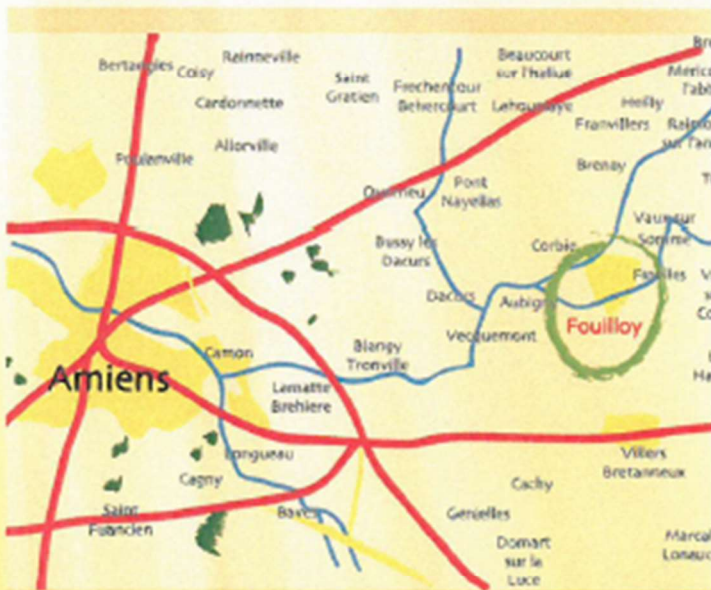
C'est une résidence où la personne hébergée est au cœur de toutes les préoccupations. Le respect, l'écoute, la qualité de vie, le bien-être et la sécurité sont les valeurs qui nous sont chères et que chacun s'efforce de déployer au quotidien.

**Actuellement**, la maison de retraite comprend 4 chambres à 2 lits et 95 chambres à 1 lit dont la plupart sont équipées d'un balcon. L'établissement dispose également de 5 places en accueil de jour maladie d'Alzheimer.

**Géographiquement**, l'établissement se trouve sur la commune de Fouilloy située à 15 km d'Amiens, capitale régionale. Ce bourg est situé sur le territoire "Bocage 3 vallées" nommé ainsi puisqu'on y voit pour le bonheur de nos yeux couler la Somme, l'Ancre et l'Hallue.

Nous nous trouvons près de la jonction de nombreux nœuds de communication :

- les autoroutes A1, A29 et A16
- la gare TGV Haute Picardie à 20 mn et les trains départ grandes lignes des gares d'Amiens et de Longueau à 15 mn associés à des transports interurbains et comme vous pouvez le constater sur la carte qui suit, en voiture nous ne sommes qu'à 15 km d'Amiens et 20 km d'Albert.



### LES MISSIONS DE LA RÉSIDENCE HIPPOLYTE NOIRET

- ✓ Assurer la qualité et maintenir l'autonomie le plus longtemps possible, dispenser des soins adaptés et accompagner dans tous les instants de la vie.
- ✓ Assurer la qualité de l'ensemble des prestations hôtelières pour les personnes âgées dans le respect des normes d'hygiène et de sécurité.
- ✓ Assurer la qualité du lieu de vie des personnes âgées par l'organisation d'activités à caractère culturel, récréatif avec une volonté affirmée d'ouverture vers l'extérieur.

## VOTRE ADMISSION

Votre admission dans notre établissement doit s'effectuer en plusieurs étapes.

Si vous souhaitez mieux connaître notre structure et les prestations proposées, nous vous engageons à prendre contact auprès du secrétariat afin de convenir d'un rendez-vous. Cette rencontre permettra de faire le point ensemble sur la situation dans laquelle vous vous trouvez. Nous prendrons le temps de visiter ensemble l'intégralité de l'établissement et de répondre à toutes les questions que vous vous posez.

L'équipe administrative sera également à votre disposition, avant et durant votre séjour.



*Un dossier administratif et médical est constitué préalablement à l'admission. Celle-ci est prononcée par la direction au vu du dossier et après avis du médecin coordonnateur de l'établissement.*



## L'ACCUEIL LA FACTURATION DES PRESTATIONS

Vous êtes accueilli(e) dans la limite des places disponibles. Votre admission ne devient effective qu'après signature du contrat de séjour. Au préalable le règlement de fonctionnement vous aura été remis.

■ Les tarifs hébergement et dépendance sont fixés par Monsieur le Président du Conseil Général sur proposition du Conseil d'Administration. Ils sont applicables à l'ensemble des résidents, qu'ils soient admis à titre payant ou au titre de l'aide sociale.

■ Les frais de séjour sont facturés mensuellement et payables à terme échu auprès de Monsieur le Percepteur de Corbie, receveur de l'établissement. Cette somme prend en compte la totalité des frais liés à votre hébergement (nourriture, boisson, entretien du linge, soins, prise en charge par le médecin de l'établissement, assistance administrative et animation).

■ Restera à votre charge le coiffeur, le pédicure et si vous souhaitez être suivi par un médecin autre que celui de l'établissement les frais liés à ses visites.

■ Les personnes ne disposant pas de ressources suffisantes peuvent solliciter l'Aide Sociale aux Personnes Âgées pour la prise en charge des frais d'hébergement. 90 % de leurs revenus seront alors pris en compte pour la participation à ces frais, les 10 % restant étant laissés au résident pour ses dépenses personnelles.

■ En fonction de leur degré de dépendance et du niveau de leurs ressources, les résidents peuvent bénéficier de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), pour les frais liés à la dépendance.

*L'établissement répond aux normes pour bénéficier de l'Allocation Logement.*

Une avance sur frais de séjour correspondant à un mois d'hébergement est demandée à l'admission.



## Votre vie au quotidien

### LA SURVEILLANCE MÉDICALE ET LES SOINS



Une équipe de soins, infirmières et aides-soignantes assurent votre confort physique et la distribution des médicaments, veillent à votre état de santé et au suivi médical des soins, vous soutiennent dans l'accomplissement des gestes de la vie quotidienne.

Les résidents gardent le libre choix de leur médecin traitant et de leur lieu d'hospitalisation. Ils peuvent également garder le choix de leurs prestataires de soins extérieurs (dentiste, pédicure, podologue, kinésithérapeute...).



### VOTRE RESTAURATION



Les cuisiniers réalisent tous les repas sur place. Ils se feront un plaisir de vous offrir la meilleure table. Les cuisiniers élaborent également des repas respectant le régime médical prescrit.

*Le petit-déjeuner est servi en chambre de 8 h à 9 h.*

*Le déjeuner et le dîner sont servis en salle à manger à 12 h et à 18 h 45.*

*Une collation vous est proposée à 15 h 30 dans les chambres ou à l'animation.*

*Puis à 21 h 00, tisane, potage, thé, biscuits...*



### VOTRE CHAMBRE



Votre chambre est équipée d'un cabinet de toilette avec lavabo et w.-c. Elle est meublée mais vous pouvez la personnaliser avec votre petit mobilier.

Chaque chambre est munie :

- ✓ d'un appel-malade qui vous relie au personnel de soins, de jour comme de nuit,
- ✓ d'une prise télévision et d'une commande d'allumage qui est située à la tête de chaque lit,
- ✓ d'un téléphone avec accès direct vers l'extérieur sur simple demande à France Télécom.

### VOS LOISIRS



La Résidence s'est inscrite dans une démarche d'amélioration de la qualité. Le projet d'animation doit permettre à l'établissement de devenir un véritable lieu de vie et de rencontres.

Des activités à caractère manuel, récréatif vous sont proposées. Les moments conviviaux sont agrémentés de goûters (anniversaires, spectacles...).

*Si vous souhaitez lire, une bibliothèque avec des livres à gros caractères est à votre disposition.*

### VOTRE COURRIER



Il vous est remis chaque matin dans les chambres. Vous pouvez déposer votre courrier au secrétariat qui reste à votre disposition pour toute opération postale.

## LE CULTE



Il est assuré une fois par mois par le prêtre et son équipe paroissiale. Vous serez prévenu(e) de leur présence par l'équipe d'animation et par voie d'affichage. Les représentants des cultes des autres confessions peuvent vous rendre visite si vous en exprimez le désir.

## VOTRE LINGE



Votre linge personnel est entretenu par l'établissement. Il vous est demandé en revanche de l'identifier par un marquage personnalisé pour éviter toute erreur de distribution (les marques sont fournies par l'établissement).

## VOTRE ARGENT ET VOS BIENS DE VALEUR



Les bijoux et objets précieux ainsi que l'argent que vous conservez sont sous votre responsabilité propre. Il vous est conseillé de déposer vos valeurs auprès du trésorier. S'adresser au secrétariat.

## VOTRE BEAUTÉ



Un coiffeur professionnel et un pédicure assurent régulièrement leur service à la maison de retraite. Il suffit de prendre rendez-vous auprès du secrétariat.



## VOTRE SÉCURITÉ



Par mesure de sécurité, il vous est interdit :

- de fumer dans les chambres et dans les locaux communs
- de modifier les installations électriques et d'utiliser des prolongateurs
- d'utiliser des appareils électriques tels que :  
- radiateurs, réchauds, couvertures chauffantes.

Vous devez vous conformer aux mesures de sécurité affichées dans l'établissement.

## LES TRANSPORTS SANITAIRES



L'établissement ne réalise aucun transport de ce type. Ceux-ci sont soumis à une prescription médicale et doivent être effectués par les ambulanciers privés habilités à cette tâche.

Le choix du transporteur est laissé à la charge du résident ou de sa famille.

## POUR UN SÉJOUR AGRÉABLE



Afin de préserver la liberté et la quiétude de chacun, il est recommandé :

- ✓ d'user avec discrétion des appareils de radio et de télévision,
- ✓ de respecter les horaires en vigueur pour les repas,
- ✓ d'atténuer les bruits,
- ✓ de respecter le personnel et le matériel,
- ✓ d'éviter tout gaspillage et d'adopter, d'une façon générale, un comportement compatible à toute vie communautaire.



## Ateliers et animations ...

Le Résidant peut, s'il le désire participer aux activités de toutes natures :

Entretien des facultés physiques et intellectuelles par les gestes de la vie quotidienne.  
Maintien des liens sociaux et des plaisirs de la vie.



Cuisine

Jardinage

Couture



Soins corporels et esthétiques

Repas en famille ou entre amis



Détente

Jeux ...

Une Association de résidents dénommée **Les pigeons blancs** a pour but de favoriser les actions leur permettant de s'épanouir à l'intérieur comme à l'extérieur de l'établissement, de maintenir leur autonomie par la pratique d'activités, de garder le contact avec le monde extérieur et avec leurs familles et à leur tour de participer à l'élaboration et à l'organisation de nouvelles actions rémunérées.

## Vous rendre à Fouilloy ...

La commune de Fouilloy, d'une population de 1812 habitants, est située dans la vallée de la Somme à la croisée des routes : Amiens-Corbie (RD1) et Fouilloy-Moreuil (RD23). Elle est traversée par le canal de la Somme et se situe à 3 km de Corbie, 19 km d'Albert et 16 km d'Amiens.

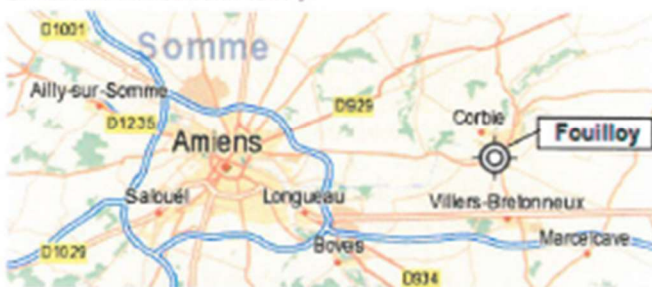
## Moyens d'accès ...

► Gare SNCF (Albert 19 km, Corbie 3 km, Amiens 26 km)

► Gare TGV Haute Picardie (29 km)

► Bus (contacter la CAP à Rivery au 03 22 70 70 70)

► Autoroutes (A29 Villers Bretonneux 4.5 km, A16 Amiens 35 km, A1 Estrées-Deniécourt 26 km)



## Vous rendre à la Résidence ...

La résidence se situe rue Hippolyte Noiret mais l'entrée se fait avenue Jean Jaurès. Un parking est mis à votre disposition devant les unités.

## Nous contacter ...

RESIDENCE HIPPOLYTE NOIRET

BP 20211

80 800 FOUILLOY

Tél : 03.22.96.42.42 Fax : 03.22.48.40.26

Mail : m.r.fouilloy@wanadoo.fr

RESIDENCE HIPPOLYTE  
NOIRET

FOUILLOY

UNITES ALZHEIMER

# LIVRET D'ACCUEIL



\* La maladie d'Alzheimer enlève ce que l'éducation a mis dans la personne et fait remonter le cœur en surface. \*

Christian Bobin, Poète





Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Le Conseil d'Administration, la Direction et l'ensemble du Personnel sont heureux de vous accueillir dans les Unités Alzheimer de la Résidence Hippolyte Naïret.

Ce livret est destiné à vous apporter les informations pratiques qui vous permettront de vivre agréablement votre séjour dans les Unités Alzheimer.

Nous nous sommes engagés dans un projet de vie.

Dès l'arrivée du résident dans les Unités, un projet personnalisé tenant compte du respect des habitudes de vie est mis en place. Le Résident est accueilli chaleureusement. L'équipe soignante est présentée au nouveau Résident et à sa famille.

Face aux interrogations, aux angoisses des familles, nous consacrons le temps nécessaire à leur soutien.

Nous respectons les rythmes individuels de nos résidents, nous veillons à leur bien être psychique et physique et au respect de leur dignité.

Nous sommes à votre disposition pour vous communiquer tous les éléments complémentaires qui vous seraient nécessaires.

La Directrice et l'équipe.

## Objectifs des Unités Alzheimer ...

- Recréer un cadre de vie « familial »
- Respecter les habitudes du résident et s'adapter à son rythme de vie
- Optimiser la vie sociale du résident en stimulant ses capacités restantes



Les 2 unités Alzheimer accueillent chacune 12 personnes créant ainsi un climat familial.

Les chambres individuelles de 20m<sup>2</sup> comprennent un cabinet de toilette composé d'un lavabo, d'un wc et d'une douche. Elles sont équipées de 3 appels malade (chambre, salle de bain, entrée) avec report sur le téléphone des soignants, d'une prise TV et d'une prise téléphone permettant d'installer une ligne téléphonique privée.

La chambre du résident se compose d'un lit médicalisé et d'une literie, d'un chevet, d'une armoire, d'une table, d'une commode, de deux chaises et d'un fauteuil. Le Résident peut la personnaliser avec quelques meubles ou objets familiers.

Ces chambres se répartissent autour d'un lieu de vie où s'organisent les différentes activités de la journée : repas, détente, ateliers d'activités.

Ces 2 unités sont chacune dotées d'une salle de soins, d'une salle de soins corporels équipées d'une baignoire médicalisée hydro-massante et d'une cuisine thérapeutique.

Les Résidents pourront également accéder à la salle Snoezelen qui est située à proximité des unités.

Les unités sont agrémentées d'un jardin sécurisé.

Un espace composé d'une chambre d'hôte et d'une cuisine aménagée peut être mis à la disposition des familles.

Dans les unités, les soins sont prodigués par une équipe pluridisciplinaire, spécialisée et expérimentée :

- Personnel administratif : Direction, Secrétariat.
- Personnel soignant : Médecin coordonnateur, Cadre Infirmier, Infirmières, Aides Soignantes, Agents des Services Hospitaliers, Assistants de soins en gériatrie.
- Personnel des Services hôteliers : Cuisiniers, Agents de Service, Lingères, Agent d'Entretien.
- Personnel de la Vie Sociale : Aides Médico-psychologiques, Agent des Services Hospitaliers, Psychologue, Ergothérapeute, Psychomotricien, animatrices.
- Personnel de Nuit : Aides Soignantes et Agents des Services Hospitaliers.



Chaque membre du personnel selon sa fonction est tenu au secret médical et professionnel.

Le personnel exerçant en Unité Alzheimer est volontaire pour travailler dans ce type de structure.

Des réunions de travail sont organisées afin d'assurer la cohérence des projets (projet de vie personnalisé, de service...) et d'apporter au personnel le soutien nécessaire.

## Les Liens avec la famille ...



Informier et associer les familles sont les deux règles fondamentales de notre éthique.

Les familles sont systématiquement renseignées sur l'évolution de la maladie de leur parent.

Les équipes sont à l'écoute des attentes et besoins des familles.

## Les intervenants extérieurs

Sont sollicités :

- Les coiffeurs, pédicures qui se déplacent à la demande selon le tarif en vigueur.



Les professionnels conventionnés tels que kinésithérapeutes, médecins de ville, ambulanciers, sur prescription, choisis par le Résident ou sa famille ou proposés par la Résidence.

Les frais afférents sont à la charge du Résident.